AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0660
FR0013128881-FS0329

28 mars 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MEDIAWAN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 mars 2018, la société anonyme Sycomore Asset Management (14 avenue Hoche, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 mars 2018, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société MEDIAWAN et détenir, pour le compte desdits fonds, 5 597 890 actions MEDIAWAN représentant autant de droits de vote, soit 19,69% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MEDIAWAN sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 28 432 680 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-13 du règlement général.